



FOURPOINTS Euro Global Leaders

Rapport annuel au 31 décembre 2022



Tél. 01 86 69 60 65 - contact@fourpointsim.com - 162 Boulevard Haussmann, 75008 Paris - fourpointsim.com

FOURPOINTS IM - 162 boulevard Haussmann 75008 Paris - Tél : 01 86 69 60 65 - www.fourpointsim.com
Société de gestion de portefeuilles - Agrément AMF GP94004 - SAS au capital de 2 210 000 €
RCS 398 027 151 - TVA Intracommunautaire FR 19 398027 151

RAPPORT ANNUEL
FOURPOINTS Euro Global Leaders
Au 31 décembre 2022



Performance au 31 décembre 2022

Performance en €	FOURPOINTS Euro Global Leaders		
	PART R	PART G**	PART I
1 an	-7,8%	-7,1%	-6,9%
3 ans *	-2%	0,1%	0,3%
5 ans *	1,5%		1,3%
* Performances annualisées			Source Fourpoints IM
"Les performances passées ne préjugent pas des performances futures"			
** La part G a été créée le 23 janvier 2018			
Aucune commission de surperformance n'a été prélevée sur la période			

Rapport de gestion

Le fort rebond des marchés en octobre et novembre a finalement été interrompu en décembre par la fermeté des discours des Banques Centrales. Comme attendu, la Fed et la BCE ont relevé leurs taux directeurs de 50 points de base mais ont surpris les investisseurs en repoussant toute perspective d'inflexion dans le cycle de resserrement monétaire et ce, malgré des chiffres d'inflation en-deçà des attentes. En conséquence, les taux longs ont repris le chemin de la hausse en Europe, provoquant un nouvel accès de faiblesse des valeurs de croissance, en particulier les titres technologiques en baisse de 9% sur le mois. Au total, l'indice Morningstar de la zone euro recule de plus de 3% en décembre et termine l'année en baisse de près de 13%.

Fourpoints Euro Global Leaders perd 4% en décembre, pénalisé par l'absence de positions dans les secteurs des télécommunications et des services publics qui surperforment au cours du mois. L'absence de banques dans le portefeuille pèse également puisque ce segment du marché progresse légèrement en décembre. Par ailleurs, le fonds a pâti de la chute de près de 30% de Fugro suite à la publication d'une enquête journalistique soulignant l'implication du groupe dans l'effondrement d'un barrage au Brésil en 2019 qui causa la mort de 270 personnes et détruisa toute une région. L'exploitant du barrage, la société minière Vale, a d'ores et déjà reconnu sa culpabilité et s'est acquitté d'une amende de 7 milliards de dollars alors que le certificateur de l'ouvrage est sous la menace d'une pénalité de 400 millions d'euros. Une nouvelle enquête des autorités brésiliennes est en cours et, même si Fugro se défend de toute responsabilité dans cette tragédie, sa mise en cause officielle pourrait s'accompagner de sanctions financières conséquentes au vu de la taille du groupe. Nous avons donc décidé de vendre la totalité de la position en attendant de pouvoir évaluer plus précisément les risques encourus.

Fourpoints Euro Global Leaders a rebondi de 11% au dernier trimestre et termine l'année en baisse de 6,9% (part I). Les principaux contributeurs à la performance 2022 sont les titres de défense Rheinmetall et Thales, en hausse de respectivement 130% et 63%, dans le contexte de la guerre en Ukraine et en réaction aux annonces du gouvernement allemand de débloquer 100 milliards d'euros pour son armée et de consacrer désormais 2% de son PIB à la défense. Les valeurs liées à la transition énergétique et aux plans de relance européens surperforment également. C'est le cas de Fugro (+44%) porté par son activité éolienne offshore, Spie (+10%) dont le profil de croissance accélère grâce à la forte demande chez ses clients industriels, en quête de solutions permettant de réduire leur consommation d'énergie. Mersen enfin, termine l'année en hausse de 6%, après avoir relevé à deux reprises ses objectifs annuels pour finalement viser une croissance organique de 13% en 2022. L'exposition du groupe à des segments de marché structurellement porteurs comme l'électronique, le véhicule électrique ou les renouvelables explique ces bonnes performances. Notons également la contribution positive des positions défensives du portefeuille, en particulier Sanofi et AbInBev (+6%) et celle des titres initiés en cours d'année comme ASML (+25%) et Kering (+6%). Côté détracteurs, les positions technologiques du fonds ont souffert de la hausse des taux et affichent des pertes allant de 20 à 40%. Dans un contexte inflationniste inédit, les valeurs de consommation sont également à la peine. Seb et DSM plongent de 40% alors que les équipementiers automobiles Norma et Michelin perdent 56% et 23%, respectivement. Enfin, Fresenius SE (-37%) et Philips (-55%) ont été pénalisés par les effets persistants du Covid dans leurs activités de dialyse et d'imagerie médicale. Pour ne rien arranger, les difficultés de Philips à remédier aux problèmes de qualité dans sa filiale Respiroics ont fait encore augmenter le risque de poursuites coûteuses à son encontre.

La forte volatilité des marchés en 2022 nous a permis d'initier de nouvelles positions en Allfunds, Ariston, Kering et ASML. Ces achats ont été financés par la vente de titres dont les perspectives de croissance nous paraissaient moins favorables (Fresenius SE, Norma, Software AG) ou pour lesquels les risques réglementaires et financiers avaient fortement augmenté (Philips et Fugro).

Structure par pays

Pays	31/12/2021	31/12/2022
France	46,8%	53,8%
Allemagne	22,2%	12,5%
Pays Bas	9,5%	7,6%
Grande Bretagne	2,9%	2%
Italie	0,0%	3,6%
Luxembourg	2,3%	3,7%
Espagne	1,5%	2,4%
Irlande	4,0%	3,5%
Finlande	1,6%	1,9%
Suisse	2,2%	3,6%
Danemark	0,0%	0,0%
Belgique	4,1%	3,4%
Liquidités	2,9%	2%
TOTAL	100,0%	100,0%

Source : FOURPOINTS IM

Structure par secteur

Secteurs	31/12/2021	31/12/2022
Industrie	34,3%	31,2%
Santé	10,4%	3,8%
Energie	3,0%	0%
Consommation discrétionnaire	10,8%	18,4%
Biens de consommation de base	6,2%	5,8%
Matériaux	13,0%	13,1%
Technologies de l'information	16,7%	20,3%
Services de Communication	2,7%	3,7%
Finance	0%	1,7%
Liquidités	2,3%	2%
TOTAL	100,0%	100,0%

Source : FOURPOINTS IM

Informations relatives aux mouvements du portefeuille

Eléments du portefeuille titres	Mouvements en €	
	Acquisitions	Cessions
Actions Union Européenne Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un état membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	10 000 265	10 315 036
Actions US & Reste du monde Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négocié sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	0	0
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R.214-11 du code monétaire et financier	0	0
Les autres actifs	0	0

	Part I	Part R	Part G		
VL au 31/12/2022	165 272,37	142,63	148,37	Catégorie	Actions de la Zone Euro
Devise	EUR	EUR	EUR	Nature juridique	FCP/UCITS IV
Frais de gestion fixes annuels TTC	1%	2%	1.2%	Eligible au PEA	oui
ISIN	FR0010563080	FR0010560664	FR0013309705	Date de création	31 décembre 2007
Bloomberg	PIMEURI FP	PIMEURA FP		Valorisation	Quotidienne
Lipper	65103486	65103489			
Souscription initiale minimum	2 parts	1 part	1 part	Cut Off	Chaque jour avant 10H30.
Souscription minimale ultérieure	4 décimales	4 décimales	4 décimales	Dénouement:	J+3
Droits d'entrée maximum	4%	4%	4%	Société de gestion	FOURPOINTS IM
				Dépositaire	CACEIS Bank Tél: 01 57 78 15 15 Fax: 01 57 78 13 63

Classification Actions de pays de la zone euro.

Affectation des résultats Capitalisation.

Orientation des placements

L'objectif de FOURPOINTS Euro Global Leaders est l'appréciation du capital sur le long terme par la sélection d'actions de sociétés européennes (dont le siège est situé dans l'Espace Economique Européen ou en Suisse).

FOURPOINTS Euro Global Leaders est géré de façon discrétionnaire. Sa performance peut être comparée à celle de l'indice Morningstar Zone Euro NR mais peut s'éloigner sensiblement de celle de cet indice car la gestion du FCP n'est pas benchmarkée.

La gestion du fonds est basée sur une approche « stock-picking », afin de sélectionner des sociétés européennes de toutes capitalisations boursières, appartenant majoritairement à la zone euro, qui disposent de positions de leaders dans leurs secteurs d'activité. Cette stratégie s'appuie sur une analyse macro-économique des marchés et sur une analyse fondamentale et systématique des valeurs de l'univers d'investissement, menée par l'équipe de gestion. Le gestionnaire se concentre sur des thèmes d'investissement qui semblent prometteurs sur le long terme et sélectionne des titres qui, pour différentes raisons, lui semblent sous évalués par rapport à leur valeur potentielle de moyen et long terme.

L'exposition aux marchés d'actions sera comprise entre 60 et 100%. Les actions libellées en euros, cotées sur un marché de la zone euro et émises par une société dont le siège social est situé dans un pays de la zone euro représentent au minimum 80% de l'actif.

Le fonds est éligible au PEA.

Afin de rentrer dans le champ d'application du régime dérogatoire de l'article 209-0 A du Code général des impôts, le FCP détiendra au minimum 90% d'actions de sociétés dont le siège social est situé dans un pays de l'Union Européenne. Les titres ayant une capitalisation boursière de moins de 500 millions d'euros ne peuvent pas représenter plus de 10% de l'actif.

Les actions qui n'appartiennent pas à la zone euro représentent au maximum 10% de l'actif net du fonds.

Le risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif.

Le fonds peut investir maximum 10% de son actif en obligations (y compris des obligations convertibles), et/ou des titres de créance et instruments du marché monétaire émis en euro.

Le FCP peut avoir à recours aux produits dérivés afin de couvrir le portefeuille contre le risque de change et à titre exceptionnel contre le risque actions. La couverture du risque de change est effectuée dans la limite de 100% de l'actif de l'OPCVM correspondant investi hors zone euro. La couverture contre le risque de baisse des marchés actions ne peut dépasser 40% de l'actif de l'OPCVM.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

Changements concernant l'OPCVM intervenus au cours de l'exercice

A compter du 01/01/2022 une commission de surperformance est mise en place sur la part R (FR0010560664) : 20% de la surperformance au-delà de 5% annualisés

Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence de 5% est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

La commission de surperformance est cristallisée à la date de clôture de l'exercice et calculée sur la base de l'actif net.

La méthode de calcul de commission de surperformance est détaillée dans le prospectus du fonds.

Changements intervenus depuis la clôture

Néant

Meilleure sélection :

La société de gestion a mis en place une politique de meilleure sélection.

Les brokers sont sélectionnés sur la base de critères objectifs établis par le comité de sélection des brokers.

Le comité de sélection des brokers est composé du responsable de la gestion, du gérant à l'origine de la proposition, du RCCI, du responsable des opérations et du directeur général. Le comité se réunit semestriellement pour évaluer les services des brokers et à chaque demande d'agrément d'un nouveau broker.

Les critères retenus pour sélectionner les brokers sont :

1. la connaissance du ou des marchés suivis,
2. la qualité d'exécution et de règlement,
3. la qualité du service avec le Middle-Office.
4. le prix et le montant des frais,
5. la réputation,
6. la connaissance de la valeur concernée,

Lors de la sélection, le broker doit pouvoir justifier d'une politique de meilleure exécution des ordres conforme à la réglementation et aux critères définis par la société de gestion.

Le recours à un nouveau broker est soumis à l'accord du comité de sélection des brokers et s'effectue dans le cadre d'une convention.

Frais d'intermédiation

La société de gestion ayant moins de 500 000 € de frais d'intermédiation, elle n'a pas établi de rapport.

Exercice des droits de vote :

Les droits de vote ont été exercés librement, dans la limite des contraintes légales et conformément à la politique de vote de la société de gestion. Ce droit de vote est exercé dans l'intérêt des porteurs de parts du FCP. Le rapport relatif à l'exercice des droits de vote est disponible sur le site internet de la société de gestion www.fourpointsim.com

Informations relatives à l'utilisation des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Fourpoints, dans le cadre de son offre de gestion actions, est un spécialiste du stock-picking avec une approche fondamentale basée sur de l'analyse financière « classique » qui intègre à ce jour uniquement pour les stratégies actions Europe, l'appréciation des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) édictés par les organismes internationaux

La gestion mise en œuvre dans l'ensemble de nos fonds actions n'est donc à ce jour, pas dictée ni restreinte par ces principes même s'ils sont naturellement et implicitement de fait au cœur de notre activité.

Ainsi les gérants sont tous des analystes financiers et les investissements ne sont réalisés qu'après une étude interne visant notamment à identifier les risques et à établir une valorisation objective de la société analysée. Dans ce cadre, en complément de l'analyse financière, Fourpoints a toujours accordé de l'intérêt à certains critères extra financiers, avec une attention particulière à la qualité de la Gouvernance pour l'ensemble des entreprises suivies. La Gouvernance est en effet appréciée au travers des assemblées générales (Fourpoints a d'ailleurs mis en place une politique de vote aux assemblées générales), des échanges avec les dirigeants ou via l'appréciation de la stratégie de l'entreprise et de l'organisation des instances de direction.

Evolution 2021 de notre politique

Convaincue que la prise en compte de critères extra financiers permettra non seulement d'assurer une approche durable et responsable de l'investissement mais est également un facteur permettant d'enrichir et d'élargir ses analyses sur les entreprises, et de trouver de nouvelles opportunités de performance, Fourpoints a souhaité pouvoir s'appuyer sur la recherche de spécialistes de l'analyse extra financière. En effet, compte tenu de la taille de l'entreprise et afin de pouvoir avoir accès à de véritables analyses détaillées et non juste à une base de données de notations ESG, Fourpoints a décidé d'investir et a souscrit à l'offre de Sustainalytics. L'analyse ESG vient ainsi compléter l'analyse fondamentale, stratégique et financière déjà existante. En tant qu'investisseurs long terme, Fourpoints est convaincue que l'intégration de critères ESG permettra d'améliorer la qualité de ses analyses en appréhendant plus concrètement la capacité d'une société à être durablement performante. La note ESG fera ainsi partie des critères qui guideront les décisions d'investissement aux côtés de notre analyse fondamentale reposant notamment sur des critères plus financiers tels que la valorisation, la structure financière, le niveau de marge...

Notre démarche « ESG » a vocation à être progressive et complémentaire et au niveau de la société devrait rester non contraignante (en dehors des exclusions) afin de permettre à chacun de nos fonds de pouvoir intégrer cette analyse extra financière en cohérence et pertinence avec leur stratégie d'investissement respectives et sans restreindre l'univers qui peut déjà être très réduit du fait d'une analyse financière et stratégique stricte.

Le fonds Fourpoints Euro Global Leaders relève de l'article 8 au sens de la réglementation SFDR.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La politique ESG est consultable sur le site de la société : www.fourpointsim.com.

Instruments financiers émis par le prestataire ou une entité de son groupe ou OPCVM gérés par le prestataire ou une entité de son groupe

Néant

Commission de mouvement sous conservateur :

Non applicable

Calcul du risque global

Méthode de l'engagement

PEA / PME

Eligible au PEA

Technique de gestion efficace

Non applicable

Instruments financiers dérivés

Non applicable

Partie éligible à l'abattement de 40% pour les distributions (si distribution):

Non applicable

Transparence des opérations de financement sur titres

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

Politique de rémunération des collaborateurs de la SGPDispositions Générales

La Directive OPCVM 5 (UCITS V) 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a fixé les principes des politiques de rémunération que les sociétés de gestion UCITS se doivent de respecter. La France a transposé cette directive via l'ordonnance de l'Autorité des marchés financiers (AMF) n°2016-312 du 17 mars 2016.

La directive 2014/91 exige des sociétés de gestion qu'elles mettent en œuvre une politique de rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques, qui s'applique aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés ou de la société de gestion.

Fourpoints IM a défini et applique une politique de rémunération qui est cohérente avec la nature et la diversité des ses activités mais également avec une gestion efficace de ses risques afin de ne pas encourager une prise de risques excessive. Plus particulièrement, la politique de rémunération vise à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels qu'elle emploie et les objectifs à long terme de la Société et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables. Cette politique vise également à interdire tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour le Société.

Gouvernance et comité de rémunération

La mise en place et le suivi de la politique de rémunération se fait sous la supervision et la responsabilité de la Direction Générale de la Société, avec une prise en compte adaptée et spécifique de la présence des conflits d'intérêts dans ce processus.

La société, n'ayant pas atteint les seuils de 50 employés ou de 1.25 milliards d'euros d'actifs sous gestion, invoque le principe de proportionnalité prévu au III de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF. De ce fait, la Société n'est pas tenue à mettre formellement en place un comité de rémunération.

Champs d'application- Personnel identifié

Le personnel identifié concerne les preneurs de risques. Les preneurs de risques sont responsables de la performance des fonds et prennent les décisions pouvant impacter le société.

Au sein de Fourpoints IM les personnes concernées sont les dirigeants responsables ainsi que les gérants financiers.

-Distribution de rémunération variable

En application des dispositions légales, réglementaires et déontologiques applicables aux sociétés de gestion, le montant du variable est conditionné aux résultats de l'entreprise et s'appuie sur les performances quantitatives et qualitatives des collaborateurs.

La rémunération variable sera versée en numéraire sans mécanisme de report déport ou conservation. Le montant total de la rémunération variable ne pourra excéder 100 000 € ou 30% de la rémunération fixe.

Au titre de la maîtrise des risques, la Société se réserve la possibilité de ne payer aucune composante variable dans le cas d'un résultat déficitaire de la Société au titre de l'exercice clos au titre duquel la rémunération variable est calculée et provisionnée.

Principes

Les principes de la politique de rémunération sont l'alignement des intérêts des collaborateurs sur ceux des clients, privilégier le travail en équipe, la stabilité des équipes, la cohérence de la rémunération entre la gestion et le commercial, l'adéquation des principes avec une gestion saine et solide de la société.

Contrôle

Le RCCI s'assure annuellement que les règles mises en place au sein de Fourpoints IM et exposées dans la politique de rémunération sont respectées.

Montant des rémunérations versées en 2022

Rémunérations brutes pour l'ensemble des salariés de la SGP : 1 050 711€ (effectif moyen 12 personnes)

Contact : 162 boulevard Haussmann, 75008 Paris – Tel: +33(0) 1 86 69 60 65-
contact@fourpointsim.com - <http://www.fourpointsim.com>

La note d'information complète du FCP et le dernier document périodique sont disponibles auprès de la société de gestion FOURPOINTS Investment Managers et du dépositaire CACEIS Bank. Le contenu du document ne constitue ni une recommandation, ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni une incitation à l'investissement. Il ne constitue en aucun cas un élément contractuel. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Modèle d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: **FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS**

Identifiant d'entité juridique: **969500HOJT5OWHGKWS69**

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ Oui	●● ☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans les activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans les activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de <u>0</u> __% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables.



Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier?

La gestion reste discrétionnaire et ne s'engage pas sur une typologie de caractéristiques environnementales ou sociales promues

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le fonds intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'analyse qui précède l'investissement. L'analyse financière est ainsi complétée par une analyse extra financière afin d'intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) édictés par les organismes internationaux. Pour ce faire, l'équipe de gestion s'appuie sur les notations fournies par des prestataires spécialisés dans l'analyse extra financière. Le portefeuille privilégie les sociétés présentant les risques ESG faibles à modérés (minimum 80% du portefeuille) et exclue les sociétés présentant un risque sévère, selon les analyses réalisées par Sustainalytics. C'est donc l'ensemble des caractéristiques (environnementales et sociales) qui sont prises en compte dans l'analyse et la notation réalisées par Sustainalytics



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

Non applicable

- **Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?**

Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif de développement durable

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social**

Ce produit financier ne poursuivant pas d'objectif d'investissement durable, le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important » ne sera applicable à aucun investissement sous-jacent de ce fonds.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Ce produit financier ne poursuivant pas d'objectif d'investissement durable, les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ne sont pas pris en compte à ce stade

- **Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Ce produit financier ne poursuivant pas d'objectif d'investissement durable, l'alignement des investissements aux principes directeurs de l'OCDE ne sera pas suivi.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

☐ Oui

✕ Non

Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il?

La gestion du fonds est basée sur une approche « stock-picking », afin de sélectionner des sociétés européennes de toutes capitalisations boursières, appartenant majoritairement à la zone euro, qui disposent de positions de leaders dans leurs secteurs d'activité.

Cette stratégie s'appuie sur une analyse macro-économique des marchés et sur une analyse fondamentale et systématique des valeurs de l'univers d'investissement, menée par l'équipe de gestion.

Le gestionnaire se concentre sur des thèmes d'investissement qui semblent prometteurs sur le long terme et sélectionne des titres qui, pour différentes raisons, lui semblent sous évalués par rapport à leur valeur potentielle de moyen et long terme.

L'analyse financière est complétée par une analyse extra financière afin d'intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) édictés par les organismes internationaux.

Pour ce faire, l'équipe de gestion s'appuie sur les notations fournies par des prestataires spécialisés dans l'analyse extra financière.

Le portefeuille privilégie les sociétés présentant les risques ESG faibles à modérés (minimum 80% du portefeuille) et exclue les sociétés présentant un risque sévère, selon les analyses réalisées par Sustainalytics.

- ***Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier?***

La stratégie est contrainte par l'engagement sur un minimum d'investissement de 80% du portefeuille sur des titres de sociétés présentant des risques ESG négligeables à modérés selon les notations de Sustainalytics. Le prestataire note les risques sur une échelle de 1 (risques Négligeables) à 5 (Risques Sévères) et le fonds s'engage donc à :

- Minimum de 80% sur notes de 1 (négligeables), 2 (faibles) et 3 (modérés)
- Exclusion des notes 5 (sévère)

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

- ***Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement?***

Il n'y a pas de taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements avant l'application de la stratégie.

- ***Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?***

Bien que notre politique de vote prévoit que FOURPOINTS interviendra dans les assemblées des sociétés dès lors que l'un des portefeuilles qu'elle gère détient plus de 1% des droits de vote de cette société au moment de la réception de l'information d'une assemblée, le fonds exerce ses droits de vote à l'occasion des assemblées des sociétés françaises et étrangères dès lors que le dépositaire recense l'information sur les assemblées.

Les pratiques de bonne gouvernance concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations



L'allocation des actifs décrit la part des investissements des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

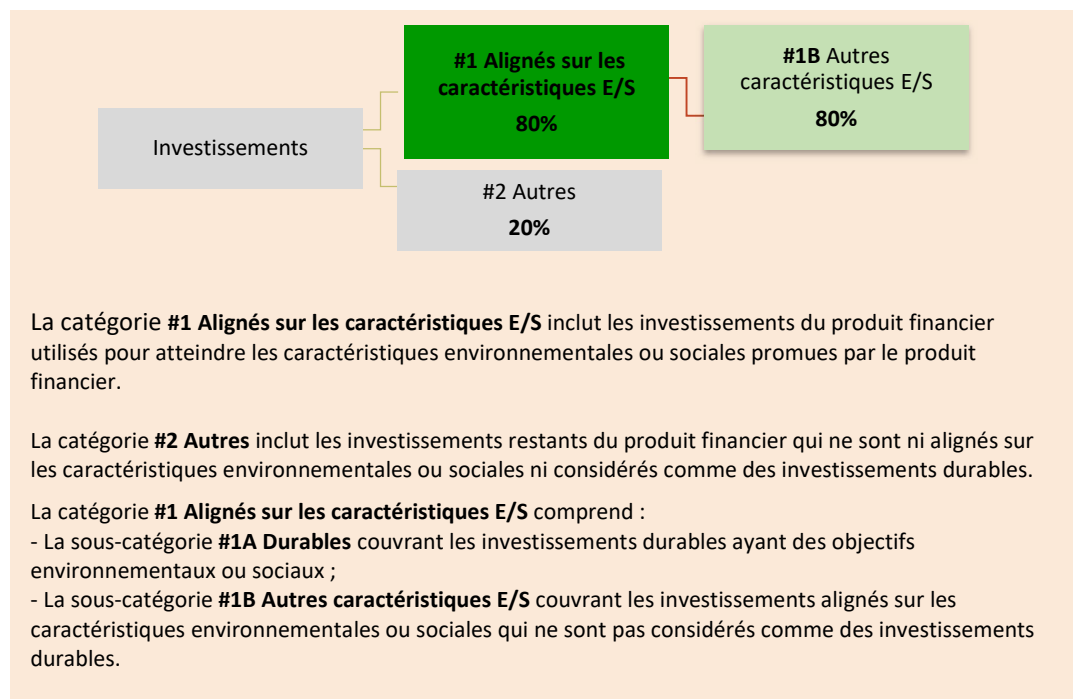
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier?

La stratégie de gestion prévoit uniquement une allocation minimum (80%) sur des titres présentant des risques ESG négligeables à modérés sans considération sur aspect durable. Elle exclut également les emetteurs présentant un risque ESG sévère. Ces notations des risques ESG sont celles de notre prestataire Sustainalytics.



- **Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier?**

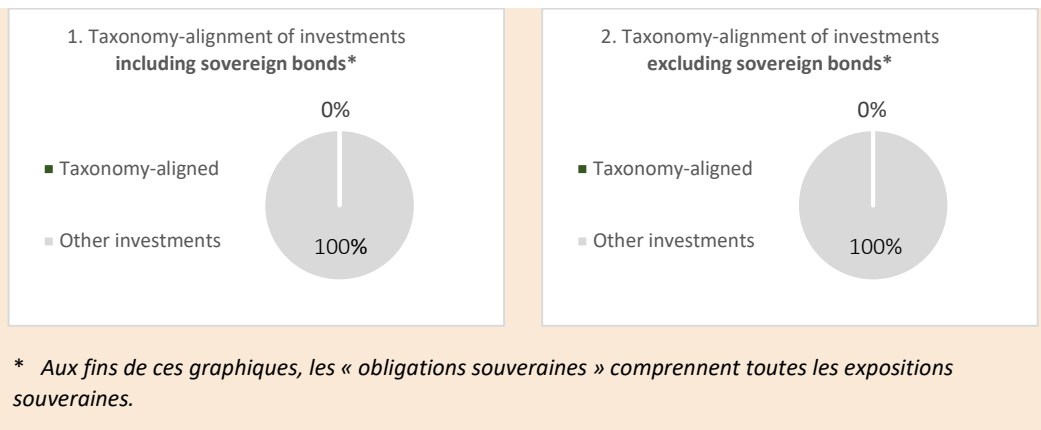
NA



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le pourcentage minimum des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable. En effet conformément à la stratégie de gestion poursuivie par le fonds, les investissements sont réalisés sur des titres pouvant ne pas être alignés avec la Taxonomie de l'UE. Ainsi les investissements sous-jacents de ce fonds ne prennent pas forcément en compte les critères de l'UE en matière d'activité économique durable sur le plan environnemental. A ce titre, l'alignement avec le Règlement (UE) 2020/852 ne sera pas calculé.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



● Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes?

La part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes est de 0% de l'actif du fonds.



● Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les investissements sous-jacents de ce fonds ne prennent pas forcément en compte les critères de l'UE en matière d'activité économique durable sur le plan environnemental. Par conséquent le pourcentage minimum des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" est de 0%,



● Quelle est la part minimale d'investissements durables sur le plan social?

Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable sur le plan social.



● Quels investissements sont inclus dans la catégorie «#2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

La part des investissements catégorie #2 Autres, soit max 20%, se compose des titres de sociétés présentant des risques ESG élevés selon les notations du prestataire Sustainalytics

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut?

Non

- *Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier?*

Non applicable

- *Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence?*

Non applicable

- *En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent?*

Non applicable

- *Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné?*

Non applicable



Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet:

www.fourpointsim.com



Fourpoints Euro Global Leaders

**Attestation du commissaire aux comptes relative
à la composition de l'actif en date du 30 décembre 2022**

ERNST & YOUNG et Autres



Fourpoints Euro Global Leaders

Attestation du commissaire aux comptes relative à la composition de l'actif en date du 30 décembre 2022

A la Société de Gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds Fourpoints Euro Global Leaders et en application des dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif en date du 30 décembre 2022 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Paris-La Défense, le 24 février 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Youssef Boujanoui

V A L E U R	STATUTS DOSSIER	QUANTITE ET	DEV	P.R.U EN DEVISE	DATE	COURS	I	<-----	Devise du portefeuille	----->	PRCT
VAL/LIGNE		EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR. COURS	COTA	VALEUR	F	PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL ACT NET

0 - Actions & Valeurs assimilées
Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché réglementé
Actions&valeurs ass. ng. sur un marché regl. ou as

DEVISE VALEUR : CHF FRANC SUISSE											
CH0210483332 CIE FIN RICHEMONT N	10,405.	P CHF	96.9428	M 30/12/22	119.9	T	951,323.19	1,263,415.36	0.00	312,092.17	3.55
DEVISE VALEUR : EUR EURO											
NL0000235190 AIRBUS SE	10,740.	P EUR	53.819	M 30/12/22	111.02	T	578,015.65	1,192,354.80	0.00	614,339.15	3.35
GB00BNTJ3546 ALLFUNDS GROUP P	91,977.	P EUR	10.1677	M 30/12/22	6.525	T	935,196.09	600,149.93	0.00	-335,046.16	1.69
BE0974293251 ANHE BUSC INBE SA/NV	21,205.	P EUR	78.0924	M 30/12/22	56.27	T	1,655,948.70	1,193,205.35	0.00	-462,743.35	3.36
NL0015000N33 ARISTON HOLDING	131,671.	P EUR	9.392	M 30/12/22	9.62	T	1,236,656.56	1,266,675.02	0.00	30,018.46	3.56
NL0010273215 ASML HOLDING NV	1,806.	P EUR	434.734	M 30/12/22	503.8	T	785,129.64	909,862.80	0.00	124,733.16	2.56
FR0000125338 CAPGEMINI SE	8,283.	P EUR	126.9902	M 30/12/22	155.95	T	1,051,859.97	1,291,733.85	0.00	239,873.88	3.63
IE0001827041 CRH PLC	33,533.	P EUR	27.6427	M 30/12/22	37.01	T	926,941.86	1,241,056.33	0.00	314,114.47	3.49
FR0000120644 DANONE	18,009.	P EUR	56.2086	M 30/12/22	49.23	T	1,012,260.10	886,583.07	0.00	-125,677.03	2.49
DE0005552004 DEUTSCHE POST NAMEN	29,200.	P EUR	33.2286	M 30/12/22	35.18	T	970,274.97	1,027,256.00	0.00	56,981.03	2.89
FR0012435121 ELIS	98,247.	P EUR	13.9028	M 30/12/22	13.82	T	1,365,908.14	1,357,773.54	0.00	-8,134.60	3.82
FR0014008VX5 EUROAPI SASU	728.	P EUR	12.5	M 30/12/22	13.85	T	9,100.00	10,082.80	0.00	982.80	0.03
FI0009000459 HUHTAMAKI OY	21,463.	P EUR	33.0708	M 30/12/22	32.	T	709,798.48	686,816.00	0.00	-22,982.48	1.93
ES0148396007 INDITEX	34,099.	P EUR	24.2183	M 30/12/22	24.85	T	825,819.95	847,360.15	0.00	21,540.20	2.38
DE000A2NB601 JENOPTIK AG	51,808.	P EUR	22.372	M 30/12/22	25.56	T	1,159,047.85	1,324,212.48	0.00	165,164.63	3.72
FR0000121485 KERING	1,890.	P EUR	442.3074	M 30/12/22	475.5	T	835,960.98	898,695.00	0.00	62,734.02	2.53
NL0000009827 KON DSM	10,538.	P EUR	136.0593	M 30/12/22	114.3	T	1,433,792.58	1,204,493.40	0.00	-229,299.18	3.39
FR0000050353 LISI EX GFI INDUSTR	61,405.	P EUR	26.5734	M 30/12/22	19.46	T	1,631,738.96	1,194,941.30	0.00	-436,797.66	3.36
LU2382956378 MAJOREL GROUP LU	63,962.	P EUR	25.0004	M 30/12/22	20.5	T	1,599,073.05	1,311,221.00	0.00	-287,852.05	3.69
FR0000039620 MERSEN	45,854.	P EUR	23.9802	M 30/12/22	37.75	T	1,099,587.18	1,730,988.50	0.00	631,401.32	4.87
FR001400AJ45 MICHELIN	45,536.	P EUR	23.7919	M 30/12/22	25.985	T	1,083,387.78	1,183,252.96	0.00	99,865.18	3.33
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE SA	22,210.	P EUR	57.2082	M 30/12/22	59.42	T	1,270,593.05	1,319,718.20	0.00	49,125.15	3.71
DE0007030009 RHEINMETALL AG	5,108.	P EUR	70.0095	M 30/12/22	186.05	T	357,608.65	950,343.40	0.00	592,734.75	2.67
FR0000120578 SANOFI	14,941.	P EUR	76.2843	M 30/12/22	89.84	T	1,139,763.77	1,342,299.44	0.00	202,535.67	3.77
DE0007164600 SAP SE	12,273.	P EUR	103.6983	M 30/12/22	96.39	T	1,272,689.18	1,182,994.47	0.00	-89,694.71	3.33
FR0000121709 SEB	14,034.	P EUR	109.4877	M 30/12/22	78.25	T	1,536,551.00	1,098,160.50	0.00	-438,390.50	3.09
FR0012757854 SPIE SA	62,077.	P EUR	16.8198	M 30/12/22	24.36	T	1,044,121.48	1,512,195.72	0.00	468,074.24	4.25
FR0000121329 THALES	11,912.	P EUR	70.6393	M 30/12/22	119.3	T	841,455.34	1,421,101.60	0.00	579,646.26	4.00
FR0013447729 VERALLIA-WI	48,178.	P EUR	28.0217	M 30/12/22	31.68	T	1,350,027.70	1,526,279.04	0.00	176,251.34	4.29
FR0011981968 WORLDLINE - W/I	32,563.	P EUR	59.3133	M 30/12/22	36.53	T	1,931,417.44	1,189,526.39	0.00	-741,891.05	3.34
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO											
CUMUL (EUR)							31,649,726.10	32,901,333.04	0.00	1,251,606.94	92.51
DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING											
GB00B2B0DG97 RELX PLC	27,066.	P EUR	17.4475	M 30/12/22	25.84	T	502,521.11	699,385.44	0.00	196,864.33	1.97

V	A	L	E	U	R	STATUTS	DOSSIER	QUANTITE ET	DEV	P.R.U EN DEVISE	DATE	COURS	I	<-----	Devise du portefeuille	----->	PRCT
						VAL/LIGNE		EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR. COURS	COTA	VALEUR	F	PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL ACT NET

VIII - TRESORERIE

Dettes et créances												
Règlements différés												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
SOUSEUR	Souscriptions/payer	27,980.89	EUR	1.	30/12/22	1.		27,980.89	27,980.89	0.00	0.00	0.08
Frais de gestion												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FGPFC1EUR	Frais de ges.var fig	-17.19	EUR	1.	30/12/22	1.		-17.19	-17.19	0.00	0.00	0.00
FGPVFC1EUR	Frais de Gest. Fixe	-23,940.98	EUR	1.	30/12/22	1.		-23,940.98	-23,940.98	0.00	0.00	-0.07
FGPVFC2EUR	Frais de Gest. Fixe	-14,090.18	EUR	1.	30/12/22	1.		-14,090.18	-14,090.18	0.00	0.00	-0.04
FGPVFC4EUR	Frais de Gest. Fixe	-4,519.55	EUR	1.	30/12/22	1.		-4,519.55	-4,519.55	0.00	0.00	-0.01
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
CUMUL (EUR)								-42,567.90	-42,567.90	0.00	0.00	-0.12
Dettes et créances												
CUMUL (EUR)								-14,587.01	-14,587.01	0.00	0.00	-0.04

Disponibilités												
Avoirs en france												
DEVISE VALEUR : CHF FRANC SUISSE												
BQC1CHF	CACEIS Bank	22,692.74	CHF	1.04428421	30/12/22	1.0127095	23,697.67	22,981.15	0.00	-716.52	0.06	
DEVISE VALEUR : DKK COURONNE DANOISE												
BQC1DKK	CACEIS Bank	542.8	DKK	0.13446942	30/12/22	0.13447277	72.99	72.99	0.00	0.00	0.00	
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
BQC1EUR	CACEIS Bank	656,559.66	EUR	1.	30/12/22	1.	656,559.66	656,559.66	0.00	0.00	1.85	
DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING												
BQC1GBP	CACEIS Bank	486.79	GBP	1.17122373	30/12/22	1.12707805	570.14	548.65	0.00	-21.49	0.00	
DEVISE VALEUR : NOK COURONNE NORVEGIENNE												
BQC1NOK	CACEIS Bank	2,808.38	NOK	0.12961565	30/12/22	0.0951158	364.01	267.12	0.00	-96.89	0.00	
DEVISE VALEUR : SEK COURONNE SUEDOISE												
BQC1SEK	CACEIS Bank	720.36	SEK	0.1138875	30/12/22	0.08992604	82.04	64.78	0.00	-17.26	0.00	
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US												
BQC1USD	CACEIS Bank	36,368.33	USD	0.84195617	30/12/22	0.93698758	30,620.54	34,076.67	0.00	3,456.13	0.10	
Avoirs en france												
CUMUL (EUR)							711,967.05	714,571.02	0.00	2,603.97	2.01	

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22
Devise de fixing : FXR Devises Reuters
PORTEFEUILLE : 450006 FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS VL VALIDEE
Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER	QUANTITE ET	DEV	P.R.U EN DEVISE	DATE	COURS	I	<-----	Devise du portefeuille	----->	PRCT
VAL/LIGNE		EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR. COURS	COTA	VALEUR	F	PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL ACT NET
VIII - TRESORERIE											
					CUMUL (EUR)			697,380.04	699,984.01	0.00	2,603.97 1.97
PORTEFEUILLE : FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS (450006)											
					(EUR)			33,800,950.44	35,564,117.85	0.00	1,763,167.41 100.00

Portefeuille titres :									
34,864,133.84									
Frais de gestion du jour									
Frais de Gest. Fixe : 459.85 EUR									
Frais de Gest. Fixe : 782.07 EUR									
Frais de Gest. Fixe : 148.22 EUR									
Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0010560664	FOURPOINTS E GL LEAD EUR	14,272,011.90	100,057.2517	142.63	40.130999872603			148.33	142.63
C2 FR0010563080	FOURPOINTS E GL LEAD EUR	16,783,889.26	101.5529	165,272.37	47.192772033202			171,883.26	165,272.37
C4 FR0013309705	FOURP EURO GB LEAD G EUR	4,508,216.69	30,384.3436	148.37	12.676228094195			154.30	148.37
Actif net total en EUR : 35,564,117.85									
Precedente VL en date du 29/12/22 :									
C1	FOURPOINTS E GL LEAD	Prec. VL :	144.35	(EUR)	Variation :	-1.192%			
C2	FOURPOINTS E GL LEAD	Prec. VL :	167,261.45	(EUR)	Variation :	-1.189%			
C4	FOURP EURO GB LEAD G	Prec. VL :	150.15	(EUR)	Variation :	-1.185%			

COURS DES DEVISES UTILISEES							
par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		variation	
Cours	EUR en CHF :	0.98745	cotation : 30/12/22	0.	0.98505	cotation : 29/12/22	0.24364
Cours	EUR en DKK :	7.43645	cotation : 30/12/22	0.	7.43625	cotation : 29/12/22	0.00269
Cours	EUR en GBP :	0.88725	cotation : 30/12/22	0.	0.8849	cotation : 29/12/22	0.26557
Cours	EUR en NOK :	10.5135	cotation : 30/12/22	0.	10.5445	cotation : 29/12/22	-0.29399
Cours	EUR en SEK :	11.12025	cotation : 30/12/22	0.	11.15325	cotation : 29/12/22	-0.29588
Cours	EUR en USD :	1.06725	cotation : 30/12/22	0.	1.06665	cotation : 29/12/22	0.05625

COURS INVERSES DES DEVISES UTILISEES							
par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente			
Cours	CHF en EUR :	1.0127095042	cotation : 30/12/22	0.	1.0151768945	cotation : 29/12/22	
Cours	DKK en EUR :	0.1344727659	cotation : 30/12/22	0.	0.1344763825	cotation : 29/12/22	
Cours	GBP en EUR :	1.1270780501	cotation : 30/12/22	0.	1.1300711944	cotation : 29/12/22	
Cours	NOK en EUR :	0.0951158034	cotation : 30/12/22	0.	0.0948361705	cotation : 29/12/22	
Cours	SEK en EUR :	0.0899260358	cotation : 30/12/22	0.	0.0896599645	cotation : 29/12/22	
Cours	USD en EUR :	0.9369875849	cotation : 30/12/22	0.	0.9375146486	cotation : 29/12/22	



Fourpoints Euro Global Leaders

Exercice clos le 30 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Fourpoints Euro Global Leaders

Exercice clos le 30 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Fourpoints Euro Global Leaders,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Fourpoints Euro Global Leaders constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Youssef Boujanoui

FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	34 864 133,84	38 227 980,81
Actions et valeurs assimilées	34 864 133,84	38 227 980,81
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 864 133,84	38 227 980,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	27 980,89	4 950,70
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	27 980,89	4 950,70
COMPTES FINANCIERS	714 571,02	1 195 940,75
Liquidités	714 571,02	1 195 940,75
TOTAL DE L'ACTIF	35 606 685,75	39 428 872,26

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	35 178 442,55	37 658 528,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	159 453,72	1 630 521,24
Résultat de l'exercice (a,b)	226 221,58	86 403,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	35 564 117,85	39 375 453,61
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	42 567,90	53 418,65
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	42 567,90	53 418,65
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	35 606 685,75	39 428 872,26

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 087,38	0,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	737 048,53	720 250,43
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	738 135,91	720 250,44
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 256,68	6 986,52
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 256,68	6 986,52
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	734 879,23	713 263,92
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	510 996,04	598 380,26
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	223 883,19	114 883,66
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 338,39	-28 480,03
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	226 221,58	86 403,63

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013309705 - Part FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS G : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

FR0010563080 - Part FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I : Taux de frais maximum de 1% TTC

FR0010560664 - Part FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS R : Taux de frais maximum de 2% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS G	Capitalisation	Capitalisation
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I	Capitalisation	Capitalisation
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	39 375 453,61	42 482 150,74
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 550 265,91	2 269 735,35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 607 592,60	-11 233 241,27
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 268 952,44	3 642 295,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 077 720,69	-1 833 773,51
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-68 128,99	-86 672,89
Différences de change	14 580,07	129 600,30
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 115 575,09	3 890 475,82
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 660 653,65</i>	<i>4 776 228,74</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-4 776 228,74</i>	<i>-885 752,92</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	223 883,19	114 883,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	35 564 117,85	39 375 453,61

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	714 571,02	2,01
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	714 571,02	2,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 263 415,36	3,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	22 981,15	0,06	34 076,67	0,10	548,65	0,00	404,89	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	27 980,89
TOTAL DES CRÉANCES		27 980,89
DETTES		
	Frais de gestion fixe	42 550,71
	Frais de gestion variable	17,19
TOTAL DES DETTES		42 567,90
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-14 587,01

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS G		
Parts souscrites durant l'exercice	2 914,0920	431 081,51
Parts rachetées durant l'exercice	-5 545,9251	-831 954,10
Solde net des souscriptions/rachats	-2 631,8331	-400 872,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 384,3436	
Part FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,0143	2 394,85
Parts rachetées durant l'exercice	-2,0727	-333 306,36
Solde net des souscriptions/rachats	-2,0584	-330 911,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	101,5529	
Part FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS R		
Parts souscrites durant l'exercice	15 073,8612	2 116 789,55
Parts rachetées durant l'exercice	-16 598,8898	-2 442 332,14
Solde net des souscriptions/rachats	-1 525,0286	-325 542,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	100 057,2517	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS G	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS G	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	55 652,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	170 987,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	284 338,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	226 221,58	86 403,63
Total	226 221,58	86 403,63

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	38 949,34	23 038,12
Total	38 949,34	23 038,12

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	178 487,29	115 560,89
Total	178 487,29	115 560,89

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8 784,95	-52 195,38
Total	8 784,95	-52 195,38

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	159 453,72	1 630 521,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	159 453,72	1 630 521,24

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	20 013,93	218 058,77
Total	20 013,93	218 058,77

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	73 861,90	760 069,76
Total	73 861,90	760 069,76

	30/12/2022	31/12/2021
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	65 577,89	652 392,71
Total	65 577,89	652 392,71

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	42 001 133,84	47 637 816,36	42 482 150,74	39 375 453,61	35 564 117,85
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS G en EUR					
Actif net	6 325 622,06	8 657 979,78	6 738 857,28	5 271 118,85	4 508 216,69
Nombre de titres	54 576,8683	58 581,8987	48 474,2076	33 016,1767	30 384,3436
Valeur liquidative unitaire	115,90	147,79	139,01	159,65	148,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,91	6,79	2,33	6,60	0,65
Capitalisation unitaire sur résultat	1,34	1,27	0,14	0,69	1,28
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I en EUR					
Actif net	17 039 090,83	20 916 072,26	19 004 121,27	18 389 174,79	16 783 889,26
Nombre de titres	133,0389	127,8160	123,2145	103,6113	101,5529
Valeur liquidative unitaire	128 076,00	163 642,04	154 236,07	177 482,32	165 272,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5 335,59	7 521,40	2 584,29	7 335,78	727,32
Capitalisation unitaire sur résultat	1 652,80	1 715,32	444,00	1 115,33	1 757,57
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS R en EUR					
Actif net	18 636 420,95	18 063 764,32	16 739 172,19	15 715 159,97	14 272 011,90
Nombre de titres	162 001,5309	124 131,2212	123 270,4489	101 582,2803	100 057,2517
Valeur liquidative unitaire	115,03	145,52	135,79	154,70	142,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,82	6,72	2,30	6,42	0,65
Capitalisation unitaire sur résultat	0,11	0,18	-0,85	-0,51	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	29 200	1 027 256,00	2,89
JENOPTIK AG	EUR	51 808	1 324 212,48	3,72
RHEINMETALL AG	EUR	5 108	950 343,40	2,67
SAP SE	EUR	12 273	1 182 994,47	3,33
TOTAL ALLEMAGNE			4 484 806,35	12,61
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	21 205	1 193 205,35	3,35
TOTAL BELGIQUE			1 193 205,35	3,35
ESPAGNE				
INDITEX	EUR	34 099	847 360,15	2,38
TOTAL ESPAGNE			847 360,15	2,38
FINLANDE				
HUHTAMAKI OY	EUR	21 463	686 816,00	1,94
TOTAL FINLANDE			686 816,00	1,94
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	10 740	1 192 354,80	3,35
CAPGEMINI SE	EUR	8 283	1 291 733,85	3,63
DANONE	EUR	18 009	886 583,07	2,49
ELIS	EUR	98 247	1 357 773,54	3,82
EUROAPI SASU	EUR	728	10 082,80	0,03
KERING	EUR	1 890	898 695,00	2,53
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	EUR	61 405	1 194 941,30	3,36
MERSEN	EUR	45 854	1 730 988,50	4,87
MICHELIN (CGDE)	EUR	45 536	1 183 252,96	3,33
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	22 210	1 319 718,20	3,71
SANOFI	EUR	14 941	1 342 299,44	3,77
SEB	EUR	14 034	1 098 160,50	3,08
SPIE SA	EUR	62 077	1 512 195,72	4,25
THALES	EUR	11 912	1 421 101,60	4,00
VERALLIA-WHEN ISSUED	EUR	48 178	1 526 279,04	4,29
WORLDLINE SA	EUR	32 563	1 189 526,39	3,35
TOTAL FRANCE			19 155 686,71	53,86
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	33 533	1 241 056,33	3,49
TOTAL IRLANDE			1 241 056,33	3,49
LUXEMBOURG				
MAJOREL GROUP LUXEMBOURG SA	EUR	63 962	1 311 221,00	3,68
TOTAL LUXEMBOURG			1 311 221,00	3,68
PAYS-BAS				
ARISTON HOLDING NV	EUR	131 671	1 266 675,02	3,56
ASML HOLDING NV	EUR	1 806	909 862,80	2,56
KONINKLIJKE DSM	EUR	10 538	1 204 493,40	3,39
TOTAL PAYS-BAS			3 381 031,22	9,51
ROYAUME-UNI				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALLFUNDS GROUP PLC	EUR	91 977	600 149,93	1,69
RELX PLC	EUR	27 066	699 385,44	1,97
TOTAL ROYAUME-UNI			1 299 535,37	3,66
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	10 405	1 263 415,36	3,55
TOTAL SUISSE			1 263 415,36	3,55
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			34 864 133,84	98,03
TOTAL Actions et valeurs assimilées			34 864 133,84	98,03
Créances			27 980,89	0,08
Dettes			-42 567,90	-0,12
Comptes financiers			714 571,02	2,01
Actif net			35 564 117,85	100,00

Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS G	EUR	30 384,3436	148,37
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS R	EUR	100 057,2517	142,63
Parts FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I	EUR	101,5529	165 272,37